



## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2011-2012

---

CG/pk

### Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

#### Procès-verbal de la réunion du 09 janvier 2012

#### ORDRE DU JOUR :

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 10, 21, 22 et 30 novembre 2011
2. Présentation du bilan financier des grands chantiers de l'Administration des Bâtiments publics et de l'Administration des Ponts et Chaussées par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures
3. COM(2011) 777: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS  
Programme de travail de la Commission pour l'année 2012  
Réaliser le renouveau européen  
  
- Présentation du document
4. Examen des derniers transferts de crédits
5. Divers

\*

Présents : M. Marcel Oberweis en remplacement de Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Marc Angel en remplacement de M. Claude Haagen, M. Lucien Lux, Mme Martine Mergen, M. Roger Negri en remplacement de Mme Lydia Mutsch, Mme Tessy Scholtes en remplacement de M. Robert Weber

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Luc Dhamen, M. Louis Reuter, de l'Administration des Bâtiments publics

M. René Biver, Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées

M. Roland Fox, M. Jean-Paul Portz, de l'Administration des Ponts et Chaussées

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, M. Claude Haagen, Mme Lydia Mutsch, M. Robert Weber

\*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission

\*

**1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 10, 21, 22 et 30 novembre 2011**

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

**2. Présentation du bilan financier des grands chantiers de l'Administration des Bâtiments publics et de l'Administration des Ponts et Chaussées par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures**

Sur base d'un tableau transmis aux membres de la Commission le 7 décembre 2011, Monsieur le Ministre présente l'évolution des bilans financiers des chantiers de **l'Administration des Bâtiments publics** en cours. Il apparaît dans ce tableau que seules les estimations de 3 projets ont dépassé le budget fixé par une loi spéciale et que le coût définitif d'une grande partie des projets sera légèrement voire largement en dessous du budget estimé.

Les 3 projets dont l'estimation budgétaire a été dépassée sont les suivants :

CCK - Centre de conférences à Luxembourg - 1<sup>ère</sup> extension :

Dépassement : +0,7%

Les raisons de ce léger dépassement ont fait l'objet de plusieurs réunions dans le passé et ne sont plus abordées. A noter qu'au cours de la réunion du 6 juin 2011, le dépassement annoncé atteignait encore +1,8%. Le budget relatif à la 2<sup>e</sup> extension du CCK atteint 87,8% du budget voté.

Monsieur le Ministre signale que le centre de conférences est prêt à accueillir la prochaine réunion du Conseil prévue début avril 2012. Il invite les membres de la Chambre des Députés à visiter le centre qui pourra également être mis à disposition des institutions luxembourgeoises. Le centre de conférences provisoire, situé dans les locaux des Foires Internationales, sera utilisé/remanié par ces dernières.

BTK – Rénovation de la façade du bâtiment Tour à Luxembourg :

Dépassement : +0,4%

Les raisons de ce dépassement ont été évoquées au cours de diverses réunions (voir p.ex. le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2009) et ne sont pas abordées au cours de la présente réunion.

#### CJ4 – Palais de la Cour de Justice des CE – 4<sup>e</sup> extension :

Dépassement : +3,7%

Il est rappelé que ce projet est préfinancé par l'Etat luxembourgeois et sera au final payé par l'UE. Le dépassement est dû aux demandes en révision de prix qui ne sont pas imputables au projet.

\*

#### HDM – Administration de la Nature et des Forêts à Diekirch – Hôtel du Midi :

Vu que le budget estimé de ce projet est inférieur à 40 millions d'euros, le projet ne fait pas l'objet d'une loi spécifique. La ligne budgétaire accordée au projet sera rectifiée dans la loi budgétaire portant sur l'exercice 2013 pour tenir compte de l'augmentation de +6,1% du budget antérieur.

Le dépassement s'explique par le fait que le projet consiste à remplacer l'ancien Hôtel du Midi par un bâtiment Energie-Plus (projet-pilote à énergie positive, construction en bois avec noyau central en béton armé), générant un surcoût de construction par rapport à un bâtiment « classique » puisque, faute de références, l'estimation budgétaire en est moins évidente.

#### AST – Athénée – structure provisoire :

Au rythme des travaux actuel, la structure provisoire sera prête pour la rentrée 2012-2013. Il importe maintenant de soumettre le plus vite possible le projet de loi relatif à la rénovation des bâtiments scolaires anciens à la Chambre des Députés afin que les travaux de rénovation puissent commencer dès la rentrée 2012.

\*

Monsieur le Ministre soulève encore les points suivants :

- Le budget final du projet ADB – Ateliers et dépôts de l'ADB à Bertrange-Bourmicht ne devrait atteindre qu'environ 71% du budget estimé. Vu que la réalisation de ce projet se solde par une disponibilité de terrain et de moyens financiers, Monsieur le Ministre souhaite savoir si les membres de la Commission l'autorisent à recourir à ces moyens pour installer des **archives de l'Etat provisoires** en cet endroit. Il s'avère en effet que les archives sont à l'heure actuelle répartis sur plusieurs endroits dont certains doivent être libérés au cours des prochaines années avant que le nouveau bâtiment destiné à accueillir l'ensemble des archives à Belval ne soit disponible. Les halls construits pour les archives provisoires pourront tout à fait être utilisés par l'Administration des Bâtiments publics par la suite.

Après un bref échange de vues, la Commission se prononce plutôt en faveur de l'inscription dans la loi budgétaire d'une nouvelle ligne budgétaire relative à ce nouveau projet. Cette inscription ne pouvant avoir lieu qu'au niveau de la loi budgétaire portant sur l'exercice 2013 et au vu de l'urgence du projet, **la Commission accepte unanimement que le Ministre entame les travaux de planification, de préparation des travaux et de demande d'offre dès maintenant**, alors que les premières liquidations ne pourront avoir lieu qu'à partir de janvier 2013 au plus tôt.

- L'examen des bilans financiers des projets de l'Administration des Bâtiments publics montre que, dans la plupart des cas, le budget voté (ou estimé) n'est pas atteint. Le Ministre craint que cet aspect positif donne lieu à des reproches à l'égard de son administration et souligne donc qu'en aucun cas les estimations ne sont gonflées artificiellement pour « se protéger » contre d'éventuels dépassements. Ses instructions à l'égard de ses administrations quant à l'établissement d'un budget estimatif comprennent la prise en compte de prix aussi réels que possible et la prévision d'une certaine marge de manœuvre (réserve) permettant de faire face aux aléas de chantier plus ou moins fréquents et imprévisibles. Une fois le budget voté et les travaux entamés, les administrations ont pour mot d'ordre la réalisation d'économies par rapport à ce budget.

Les membres de la Commission approuvent cette façon de procéder et se déclarent satisfaits du résultat obtenu.

Madame le Président souhaiterait que soit rajoutée dans le tableau reprenant les bilans financiers des projets de l'Administration des Bâtiments publics la date du vote de la loi autorisant chaque projet.

La Commission procède ensuite à l'examen des bilans financiers des projets de **l'Administration des Ponts et Chaussées** sur base du document repris en annexe.

#### Route du Nord A7 :

Un nouveau projet de loi portant sur un besoin en financement supplémentaire de 58,1 millions d'euros sera déposé dans les prochains mois. Ce montant correspond aux 30 millions d'euros (indice à la construction d'avril 1997) évoqués au cours de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2010 et adaptés à l'indice d'octobre 2010. Il comprend, de plus, une certaine réserve permettant de faire face aux aléas de chantier. La procédure de dépôt d'un nouveau projet de loi n'aura pas d'influence sur les délais d'exécution des travaux.

#### Liaison Micheville (projets 2 et 3) :

Les problèmes, notamment d'assainissement des sols contaminés, auxquels est confrontée l'Administration des Ponts et Chaussées dans ce projet ont été largement expliqués au cours des réunions du 14 février 2011 et du 7 mars 2011.

La Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire sera informée du prix d'acquisition du terrain dépollué suivant la convention avec Agora.

Le 3<sup>e</sup> projet de loi relatif à la liaison Micheville devrait être déposé au cours des prochains mois.

Le dossier semble débloqué du côté français de la liaison Micheville. Le Luxembourg participe à hauteur de 6,5 millions d'euros aux travaux relatifs au tronçon français.

En ce qui concerne les résultats encore incomplets de la « phase test » de conditionnement des sols contaminés, il apparaît déjà à l'heure actuelle que cette méthode d'assainissement ne sera pas moins onéreuse que les autres méthodes envisageables.

#### Ban de Gasperich :

Ce projet n'a pas encore pu être entamé en raison d'un problème lié à l'acquisition d'un terrain. La Ville de Luxembourg est en négociation avec le propriétaire du terrain concerné. Le caractère d'« utilité publique » du projet permettra de recourir à la procédure d'expropriation si nécessaire.

#### Contournement de Junglinster :

La première partie du projet est achevée ; l'autorisation de l'Administration de l'environnement portant sur la partie suivante du projet devrait bientôt être accordée.

#### Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport et Revalorisation du Höhenhof (projets 6 et 7) :

Le dépôt d'un projet de loi est retardé en raison des discussions en cours au sujet de l'emplacement de la zone franche.

#### CITA :

L'extension du CITA sera remise à l'étude.

Le CITA fournit des informations utilisées par l'ACL pour alimenter certains systèmes de GPS.

\*

L'examen des bilans financiers des CFL aura lieu au cours des 2-3 prochains mois.

### **3. COM(2011) 777: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Programme de travail de la Commission pour l'année 2012 Réaliser le renouveau européen**

#### **- Présentation du document**

Madame le Président présente brièvement le contenu du document sous rubrique.

En ce qui concerne les initiatives de la Commission européenne en préparation pour 2012, elle attire l'attention sur l'initiative n°26 intitulée « Les finances publiques dans l'UEM – 2012 » décrite de la manière suivante : « La communication 2012 sur les finances publiques dans l'UEM présente les conséquences et/ou défis politiques du rapport sur les finances publiques (RFP) élaboré chaque année. Le RFP analyse l'évolution de la situation budgétaire dans les États membres de l'UE et examine des questions d'actualité relatives à l'élaboration de la politique budgétaire et à la surveillance budgétaire dans l'UE. ».

### **4. Examen des derniers transferts de crédits**

Ce point est reporté à la réunion du 30 janvier 2012.

### **5. Divers**

- La réunion du 16 janvier 2012 est annulée. La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 30 janvier 2012.
- L'invitation à une visite officielle auprès de la Commission du Contrôle budgétaire du Parlement de la République tchèque sera communiquée au Bureau avec demande de lui accorder une suite favorable.
- La Commission décide de demander à la Commission des Institutions et de la Réforme constitutionnelle de lui communiquer ses conclusions au sujet du rapport de la Cour des comptes sur l'observation des dispositions des articles 2, alinéas 3, 6, 9, 10, 11, 12 et 13 de la loi du 21 décembre 2007 portant réglementation du financement des partis politiques – exercice 2010.
- La Commission constate qu'aucun volet du rapport d'activité du Médiateur (2010-2011) ne concerne directement l'exécution budgétaire. Elle décide donc de demander au Président de la Chambre des Députés d'informer la Commission des Pétitions qu'elle ne fournira aucune prise de position relative audit rapport d'activité.

Luxembourg, le 23 janvier 2012

La secrétaire,  
Caroline Guezennec

Le Président,  
Anne Brasseur

Annexe :

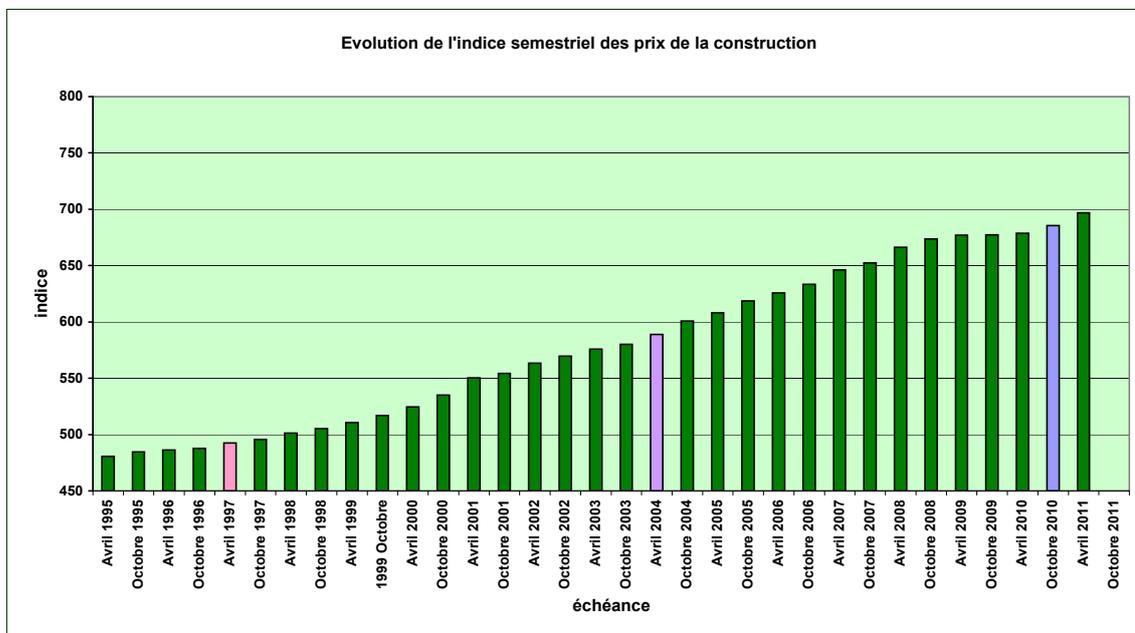
Bilans financiers des projets de l'Administration des Ponts et Chaussées

## Route du Nord A7

Première loi du 27 juillet 1997: 366 882 417 €  
(indice 492,65)

Deuxième loi du 3 août 2005 :  
(indice 588,92) 229 000 000 €  
ramené à l'indice 492,65 : 191 565 663 €

**Enveloppe budgétaire : 558 448 080 €**



### Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	657 625 105 €
	Montant liquidé :	561 530 350 €

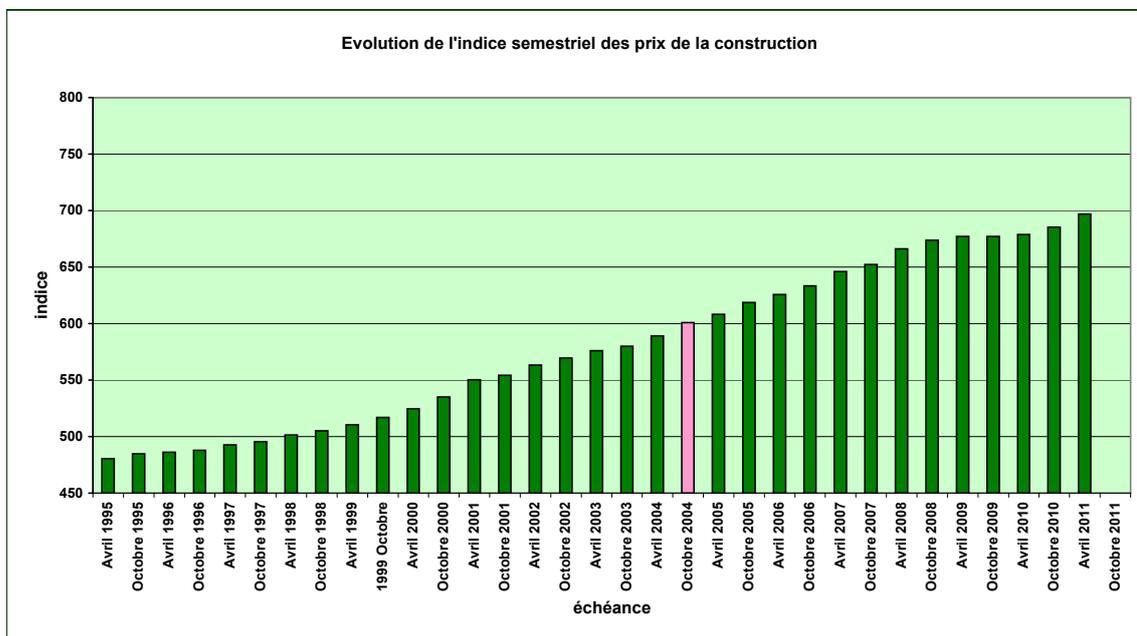
Montants indexés	Montant engagé :	548 673 432 €
	Montant liquidé :	478 654 625 €

3e projet de loi de financement pour un montant de 58.100.000 € à l'indice 685,44 (01/10/2010) sur la voie des instances

# Liaison Micheville

Première loi du 5 août 2005

Enveloppe budgétaire : 76 000 000 €



## Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	75 227 507 €
	Montant liquidé :	56 617 482 €

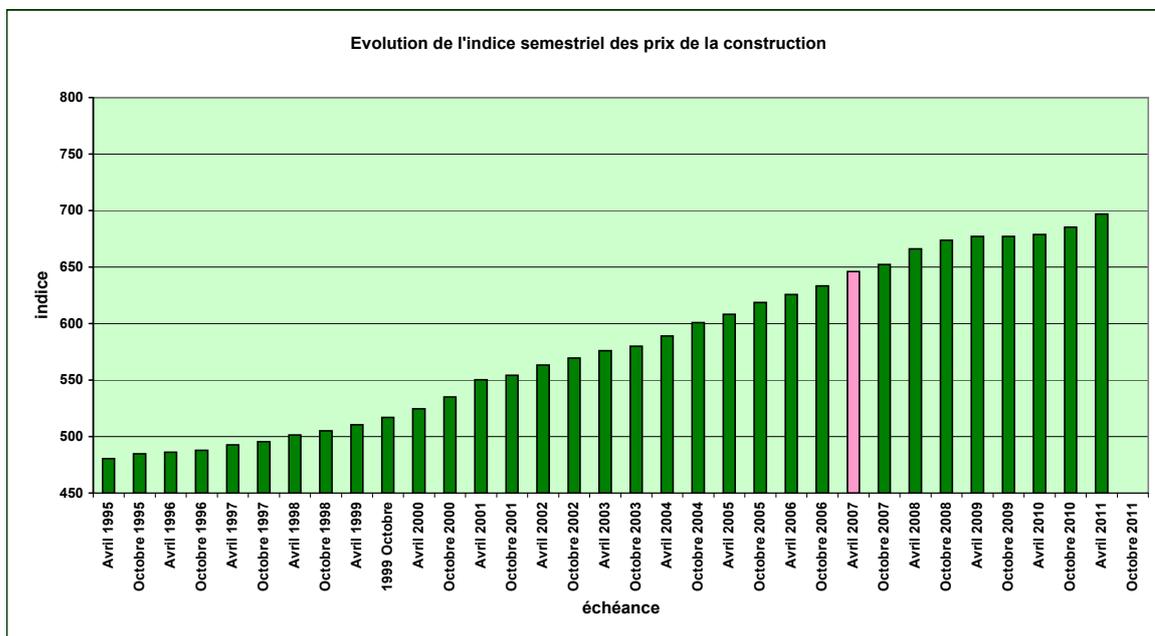
Montants indexés	Montant engagé :	70 230 771 €
	Montant liquidé :	53 604 862 €
	Dépense prévisionnelle restante :	3 698 709 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	73 929 480 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	97,28%
---------	-----------------------	--------

# Liaison Micheville

## Deuxième loi du 28 juillet 2008

Enveloppe budgétaire : 115 500 000 €



### Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	68 335 606 €
	Montant liquidé :	30 164 255 €

Montants indexés	Montant engagé :	64 725 214 €
	Montant liquidé :	28 862 158 €
	Dépense prévisionnelle restante :	40 288 638 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	105 013 852 €

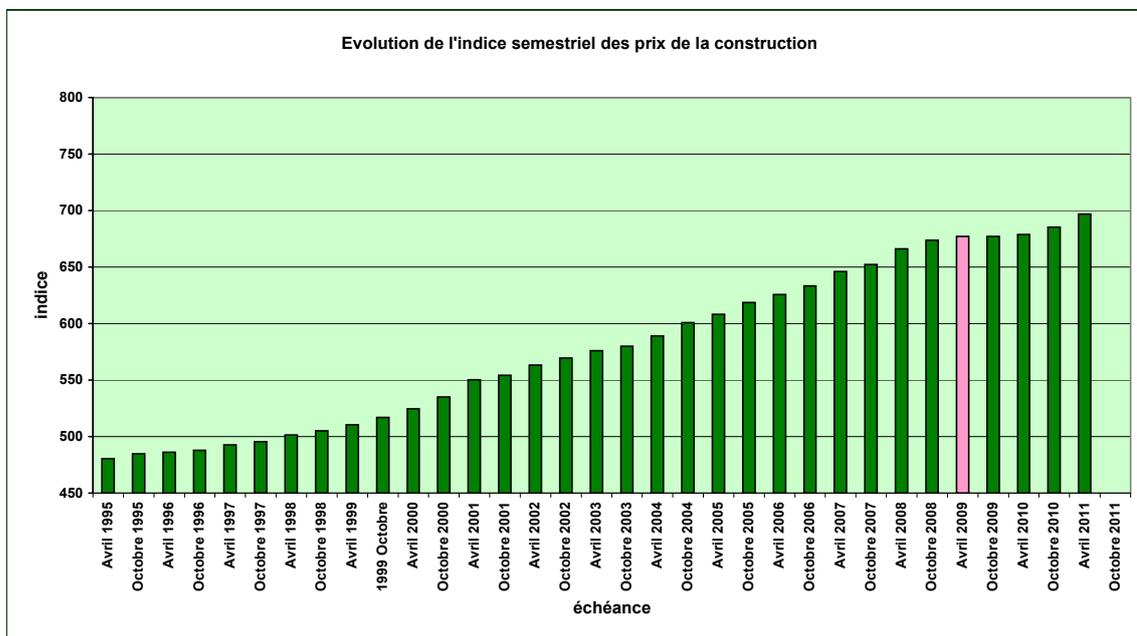
≤ 100 %	Clôture du chantier :	90,92%
---------	-----------------------	--------

L'acquisition du terrain dépollué suivant convention avec Agora (14.977.249,28 eur) est non incluse ni dans les dépenses actuelles ni dans les dépenses prévisionnelles

# Ban de Gasperich - Boulevards Raiffeisen et Kockelscheuer

Loi du 16 décembre 2010

Enveloppe budgétaire : 70 295 000 €



## Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	31 361 072 €
	Montant liquidé :	1 229 632 €

Montants indexés	Montant engagé :	30 532 386 €
	Montant liquidé :	1 228 322 €
	Dépense prévisionnelle restante :	39 762 614 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	70 295 000 €

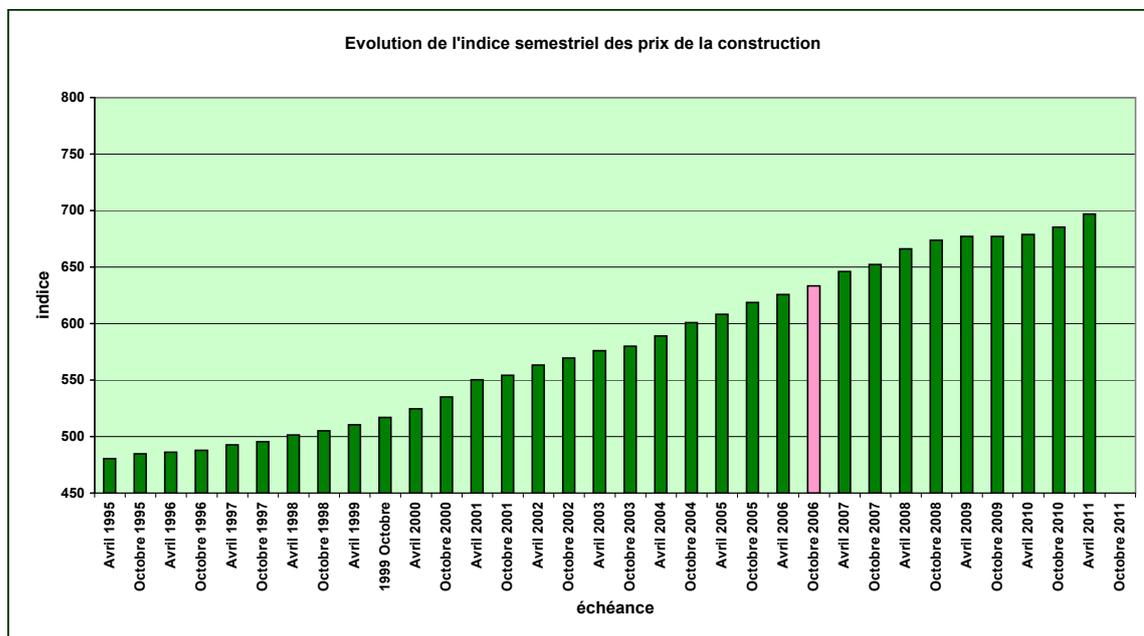
≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
---------	-----------------------	---------

Pas de dépassement budgétaire en vue

# Contournement de Junglinster

Loi du 18 mars 2008

Enveloppe budgétaire : 59 000 000 €



## Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	48 126 223 €
	Montant liquidé :	5 177 415 €

Montants indexés	Montant engagé :	44 353 547 €
	Montant liquidé :	4 929 620 €
	Dépense prévisionnelle restante :	14 646 453 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	59 000 000 €

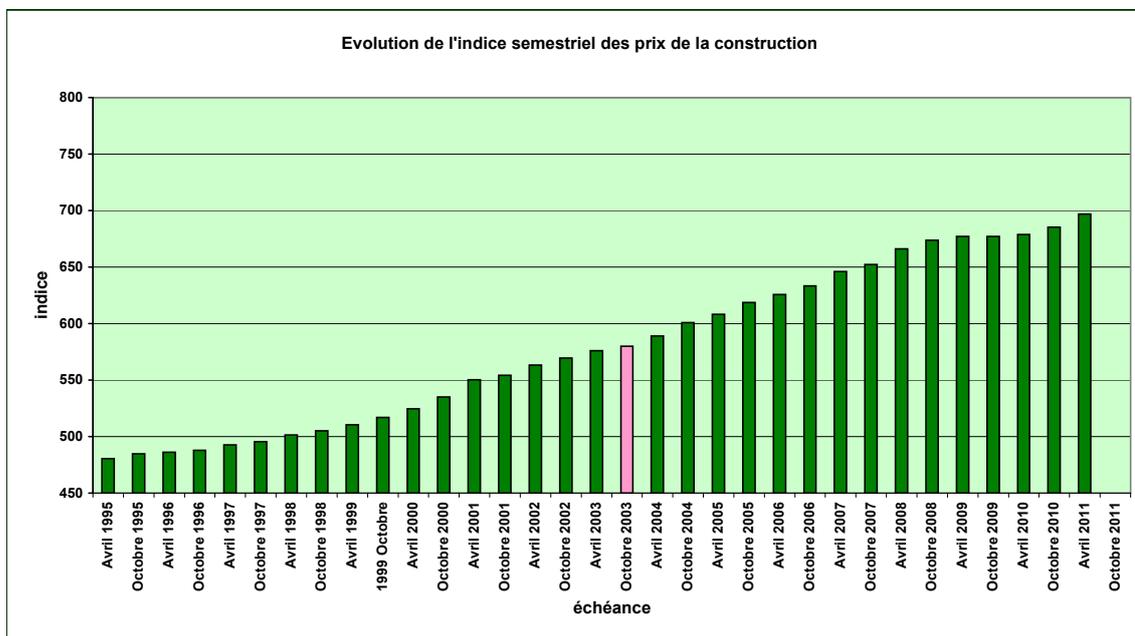
≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
---------	-----------------------	---------

Pas de dépassement budgétaire en vue

# Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport

Loi du 22 décembre 2004

Enveloppe budgétaire : 58 000 000 €



## Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	21 788 145 €
	Montant liquidé :	19 616 537 €

Montants indexés	Montant engagé :	20 248 970 €
	Montant liquidé :	18 329 598 €
	Dépense prévisionnelle restante :	47 751 030 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	68 000 000 €

> 105 %	Clôture du chantier :	117,24%
---------	-----------------------	---------

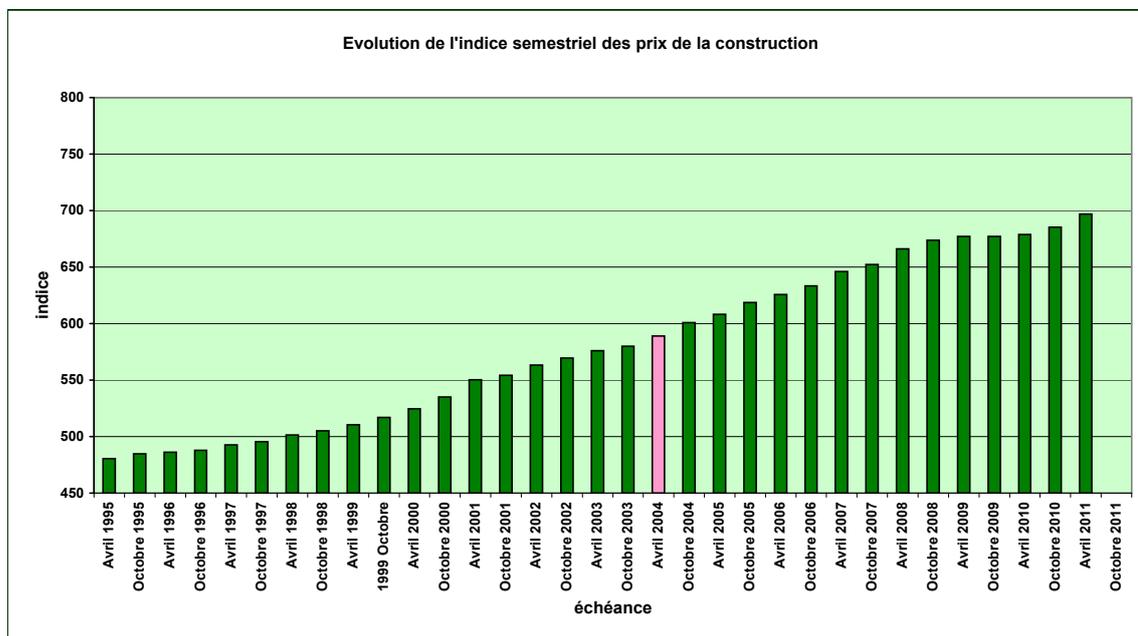
Dans sa séance du 19 janvier 2009 la Comexbu a pris acte de la proposition d'utiliser les crédits du poste 5.8 au montant de 3.750.000.- € initialement prévus pour l'extension de la STEP du SIAS pour financer la participation aux conduites d'eau potable et au nouveau réservoir d'eau potable

Nécessité deuxième loi à présenter en fonction de l'évolution des besoins et exigences techniques notamment de la STEP

# Revalorisation du Höhenhof

Loi du 14 juillet 2005

Enveloppe budgétaire : 61 000 000 €



## Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	31 078 026 €
	Montant liquidé :	26 326 350 €

Montants indexés	Montant engagé :	29 274 432 €
	Montant liquidé :	25 078 205 €
	Dépense prévisionnelle restante : (y compris engagement OTAN)	50 725 568 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	80 000 000 €

> 105 %	Clôture du chantier :	131,15%
---------	-----------------------	---------

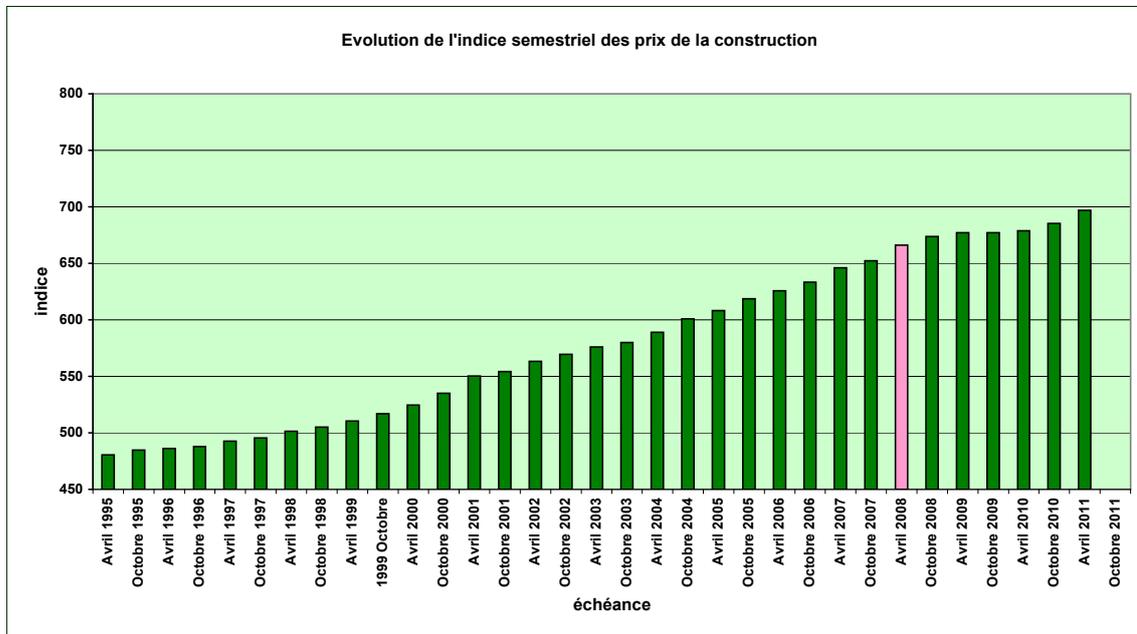
Dans sa séance du 15 décembre 2008 la Comexbu a pris acte de la proposition d'utiliser le solde restant de 20 mio € à titre d'investissements en rapport avec l'extension des aires de stationnement pour avions partiellement pour des opérations de remblaiement supplémentaire

Nécessité deuxième loi à adapter à l'évolution du programme d'aménagement du site

# Mise en conformité des installations hydroélectriques du Barrage de Rosport

Loi du 13 mai 2009

Enveloppe budgétaire : 16 100 000 €



## Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	6 044 823 €
	Montant liquidé :	1 530 744 €

Montants indexés	Montant engagé :	5 898 660 €
	Montant liquidé :	1 506 669 €
	Dépense prévisionnelle restante :	10 201 340 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	16 100 000 €

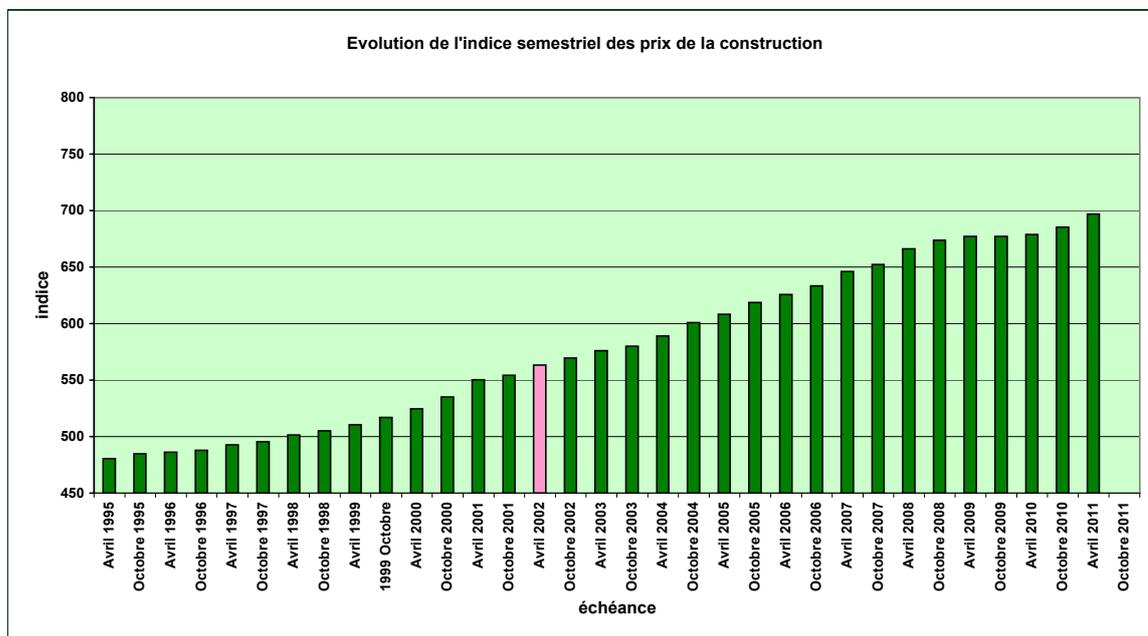
≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
---------	-----------------------	---------

Pas de dépassement budgétaire en vue

# CITA

Loi du 19 décembre 2003

Enveloppe budgétaire : 85 800 000 €



## Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	73 453 411 €
	Montant liquidé :	56 147 447 €

Montants indexés	Montant engagé :	69 700 029 €
	Montant liquidé :	54 997 401 €
	Dépense prévisionnelle restante :	0 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	69 700 029 €

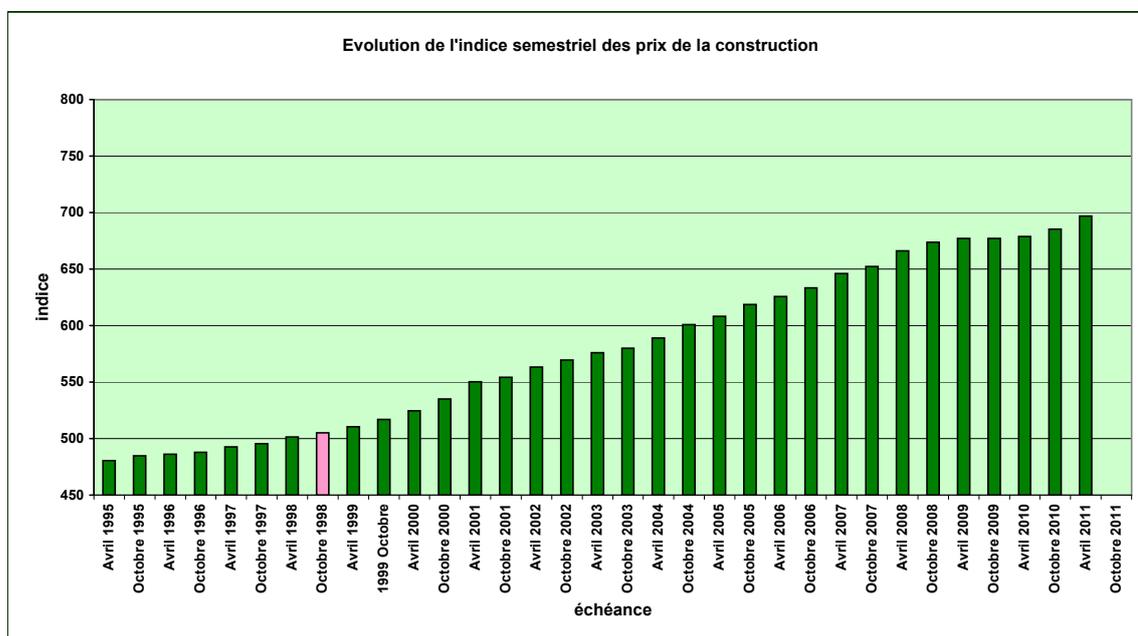
≤ 100 %	Part consommée :	81,24%
---------	------------------	--------

Crédits disponibles pour futures extensions:	16 099 971 €
--	--------------

# Réurbanisation du quartier de la Place de l'Etoile

Loi du 10 décembre 1998

Enveloppe budgétaire : 3 842 350 €



## Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	0

Montants courants	Montant engagé :	3 244 365 €
	Montant liquidé :	1 911 302 €

Montants indexés	Montant engagé :	2 899 704 €
	Montant liquidé :	1 734 020 €
	Dépense prévisionnelle restante :	0 €
Total de la dépense prévisionnelle :		2 899 704 €

≤ 100 %	Situation actuelle :	75,47%
---------	----------------------	--------

PAP modifié : exécution en suspens